

## **NOTE TECHNIQUE – 6 juin 2006**

### **L'offre de coton et les mesures prises par les gouvernements : une relation plutôt simple**

---

Le 22 mai, le Comité international consultatif sur le coton (CCIC) a présenté un rapport sur la récente situation mondiale du coton. Les questions abordées constituent une lecture intéressante dans le contexte des négociations en cours sur le Programme de développement de Doha. C'est pourquoi nous tenons à faire part à nos lecteurs de ces informations, en commentant leur lien avec ces négociations.

#### **Situation de l'offre et de la demande**

Le secrétariat du CCIC signale que *la production devrait rester supérieure aux tendances à long terme en raison des conditions météorologiques favorables et de l'adoption de nouvelles technologies. Malgré des prix plus faibles sur le marché, la superficie cotonnière mondiale reste proche de son niveau record, peut-être du fait que les meilleurs rendements maintiennent les revenus des agriculteurs. Bien entendu, les rendements plus élevés, en soi, contribuent à la hausse de la production.*

Par ailleurs, le secrétariat précise que *la consommation mondiale de coton continue à augmenter, et qu'une croissance de 6% est escomptée au cours de la saison actuelle. Toutefois, le taux de croissance de la consommation mondiale se ralentira sans doute en 2006/07. Le commerce mondial de coton atteint des niveaux record en raison de l'accroissement des importations de la part de la Chine (continentale).*

#### **Mesures prises par les gouvernements et qui touchent le coton**

Le rapport préliminaire du secrétariat du CCIC résume de la manière suivante les mesures prises par les gouvernements et qui touchent la production et le commerce du coton: " ... huit pays ont accordé un soutien direct aux revenus et aux prix en 2004/05 pour un total de \$4,7 milliards, et sept pays apportent un soutien direct à la production de coton en 2005/06 pour un montant estimé à \$5 milliards. En 2005/06, ce soutien inclut environ \$2 milliards pour la Chine (continentale) et un montant similaire pour les Etats-Unis, environ \$900 millions dans l'UE, \$69 millions en Turquie, \$21 millions en Colombie et \$17 millions au Mexique. En outre, il relève que les Etats-Unis versent

*environ \$200 millions pour l'aide à l'exportation de coton en 2005/06, dont \$11 millions pour le coton Pima et le reste pour le coton Upland."*

En réponse à des questions spécifiques soulevées, le secrétariat indique ce qui suit:

*"... En 2005/06, on estime à \$186 millions le soutien que les Etats-Unis versent aux exportations de coton Upland par le biais du programme dit Step 2, que les Etats-Unis se sont engagés à éliminer d'ici le 1<sup>er</sup> août 2006. En 2005/06, les Etats-Unis versent \$11 millions supplémentaires d'aide aux exportations de coton Pima, et ce programme se poursuivra la saison prochaine. Il a été expliqué que le différend engagé par le gouvernement du Brésil contre le programme du coton des Etats-Unis à l'OMC reposait sur le coton Upland. C'est pourquoi, aux termes de la décision du Groupe d'experts chargé de ce différend, les Etats-Unis sont tenus de modifier certaines parties de leur programme sur le coton Upland.*

En réponse à d'autres questions, le délégué des Etats-Unis a déclaré *qu'il ne pouvait pas spéculer sur les sentiments des producteurs et des autres participants de l'industrie cotonnière quant aux changements potentiels de la future législation américaine sur l'agriculture. Il a relevé que les parties prenantes aux Etats-Unis étaient engagées dans des discussions portant sur la politique agricole américaine, et que tout changement au programme relatif au coton s'inscrirait selon toute probabilité dans le contexte des changements apportés à la loi générale sur l'agriculture.*

...

Le délégué brésilien a relevé *qu'au titre des engagements pris au cours du cycle d'Uruguay de négociations au GATT, les Etats-Unis étaient tenus de modifier leur programme sur le coton Upland. Il a déclaré que l'élimination prochaine du programme Step 2 d'ici le 1<sup>er</sup> août 2006 était une étape positive, mais que la décision dans l'affaire du coton intentée par le Brésil avait des ramifications plus larges. Il a ajouté que le Brésil attendait avec impatience la mise en œuvre intégrale de la décision du Groupe d'experts.*

Le délégué des Etats-Unis a répondu que son pays était attaché à respecter pleinement les conclusions de l'affaire du coton à l'OMC, et que le gouvernement américain avait déjà pris des mesures pour modifier le programme GSM, qui prévoit des garanties de crédit à l'exportation, ainsi que pour éliminer le programme Step 2. Il a déclaré que les Etats-Unis étaient attachés à une issue positive du cycle de développement de Doha, où les engagements sur le coton seront convenus dans le cadre d'une issue globale sur les questions agricoles. Il a précisé que les Etats-Unis étaient pleinement impliqués dans les aspects de développement du cycle de Doha. Des progrès ont été faits sur le

*Programme américain d'amélioration du coton en Afrique de l'Ouest. Il a déclaré que les Etats-Unis avaient déjà engagé \$7 millions à ce programme et étaient en pourparlers sur les moyens d'intensifier cette aide.*

### **Commentaires**

Malgré des prix moins élevés, les agriculteurs ne cessent d'accroître leur production d'une année à l'autre, et l'on s'attend à ce qu'ils continuent à l'avenir, malgré la baisse des prix. De toute évidence, une partie de cette croissance est due aux subventions qui protègent certains producteurs contre les signaux de prix du marché mondial (voir plus loin). Mais tout porte à croire que la production de coton augmente également dans les pays qui ne subventionnent pas la production de coton. Cela tendrait à indiquer que les tendances des prix du coton à long terme sont à la baisse et que les agriculteurs doivent accroître leur productivité pour préserver leurs revenus. Cela souligne l'importance des investissements dans la production de coton et la nécessité d'aider les pays pauvres d'Afrique. Le rapport souligne également l'importance des réformes internes dans ces pays, indépendamment de l'issue des négociations de Doha.

Par bonheur, les producteurs de coton profitent et devraient continuer à profiter de conditions de production meilleures qu'en moyenne. Bien évidemment, le revers de cette médaille est que les prix du marché sont inférieurs aux prévisions. Toutefois, le niveau actuel de la production de coton ne doit pas être attribué uniquement au climat et à la technologie. Les chiffres figurant dans le résumé sur les mesures prises par les gouvernements pour la production de coton sont éloquentes. Dans la campagne 2005/06, sept pays ont dépensé quelque 5 milliards pour soutenir directement leur production de coton. Sur ces cinq milliards, quatre ont été dépensés par les deux plus grands producteurs, la Chine continentale et les Etats-Unis, à parts à peu près égales. En outre, les Etats-Unis ont dépensé, sur la même période, quelque 190 millions de US\$ pour soutenir les exportations de coton.

Il suffit d'un peu de bon sens pour conclure que ces investissements stimulent une production de coton qui, à défaut, n'atteindrait pas ce niveau. Les habitudes de production, les quantités produites et les niveaux de prix ne sont donc pas seulement le résultat des coûts de production, du climat, de la technologie et de la demande du marché; ils sont tout autant influencés par les subventions – et cela, au détriment des producteurs des pays qui ne subventionnent pas leur production et n'ont pas les moyens de le faire.

Ce qui aggrave les choses, c'est que le plus clair de ces sommes, soit 4 milliards sur les 5 milliards de US\$, est dépensé par les deux économies qui sont considérées comme étant les plus compétitives au monde. Avec cet argent, les Etats-Unis contribuent à dominer le marché mondial du coton, en fournissant plus de 30% des quantités commercialisées. La Chine continentale, bien qu'étant de loin le plus grand importateur de coton – grâce à la compétitivité de son industrie textile – pourrait offrir aux producteurs de coton compétitifs des occasions de marché supplémentaires importantes en réduisant l'encouragement artificiel qu'elle apporte à sa production de coton nationale.

Enfin et surtout, la déclaration du délégué des Etats-Unis rapportée plus haut, en liaison avec les décisions du Groupe d'experts et de l'Organe d'appel sur le coton Upland américain, nous révèle au fond que:

- les Etats-Unis s'engagent en principe à respecter pleinement les recommandations du Groupe d'experts;
- ce respect dépendra de l'issue du débat politique interne en cours sur la future Loi américaine sur l'agriculture (Farm Bill) ;
- ce respect doit être obtenu dans le cadre de l'achèvement des négociations agricole du cycle de Doha.

Nous tenons à rappeler que le Groupe d'experts sur le coton a examiné le respect des résultats du cycle d'Uruguay par certaines politiques américaines en matière de coton. Le cycle de Doha est sensé aboutir à de nouveaux engagements en direction d'un marché libéré de toute ingérence des gouvernements – et non à mettre en œuvre des obligations déjà endossées.

---

IDEAS Centre offre des services de conseils de politique générale aux gouvernements des pays en développement et en transition dans les domaines du commerce international, du développement et de la gouvernance économique. En liaison avec l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), IDEAS Centre aide les pays à faibles revenus à défendre leurs intérêts commerciaux et ainsi à mettre à profit leur appartenance à l'OMC d'une manière favorable à leur développement.

Nos précédentes notes d'information sont accessibles sur notre site: [www.ideascentre.ch](http://www.ideascentre.ch).

IDEAS Centre, 10, rue de l'Arquebuse, 1204 Genève, Suisse  
T +41 22 807 17 40, F +41 22 807 17 41